

Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2015

Juillet 14, 2015

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 14 juillet 2015) - Theratechnologies Inc. (Theratechnologies) (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre qui a pris fin le 31 mai 2015.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2015

- Ventes nettes de 7 076 000 \$ représentant une croissance d'un trimestre à l'autre de 55 %
- Bénéfice net de 818 000 \$ ou 0,01 \$ par action
- BAIIA ajusté de 1 885 000 \$
- Liquidité de 4 572 000 \$

« La croissance soutenue des ventes aux États-Unis nous a permis d'atteindre deux jalons importants au cours de notre deuxième trimestre, un bénéfice net de plus de 800 000 \$ et un BAIIA ajusté de près de 2 000 000 \$. Je suis heureux du fait que le rapatriement des droits commerciaux d'EGRIFTA^{MC} ait une incidence positive dans un délai aussi court », a déclaré Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies Inc.

Résultats financiers du deuxième trimestre

Les résultats financiers présentés dans ce communiqué de presse sont extraits du rapport de gestion et des états financiers consolidés non vérifiés de la société, pour la période terminée le 31 mai 2015, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le rapport de gestion pour le deuxième trimestre terminé le 31 mai 2015 et les états financiers non audités afférents sont disponibles au www.theratech.com et au www.sedar.com. Sauf en cas d'indication contraire, tous les montants du présent communiqué de presse sont en dollars canadiens et tous les termes en majuscules ont le sens qui leur est attribué dans le rapport de gestion de la société. Aux fins de la présente, EGRIFTA^{MC} fait référence à la tésamoréline pour réduire l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. EGRIFTA^{MC} est notre marque de commerce.

Redonner les droits de commercialisation américains à EGRIFTA^{MC} en 2014 a eu une incidence significative sur nos opérations et les aspects clés de notre information financière, rendant les comparaisons du rendement annuel moins utiles comme moyen d'évaluer la Société. Comme décrit ci-dessous, les revenus et les ventes, ainsi que les dépenses reliées au développement du marché sont les mesures comptables les plus touchées par ce changement.

Les revenus inscrits dans l'exercice de 2015 sont principalement les ventes nettes d'EGRIFTA^{MC} à la société d'acquisition RxC, ou RxCrossroads, notre distributeur exclusif aux États-Unis. Ces ventes nettes sont à un prix nettement plus élevé que ne l'étaient les ventes d'EGRIFTA^{MC} à EMD Serono, Inc., ou EMD Serono, pour la revente en 2014. En outre, les recettes de 2014 avaient deux composants supplémentaires qui ne sont plus applicables à la suite de la résiliation de l'accord de collaboration et de licence avec EMD Serono, en date du 28 octobre 2008, comme modifié, ou l'Accord EMD Serono. Les composants des recettes affectés sont l'amortissement du paiement initial reçu d'EMD Serono et les redevances des ventes EGRIFTA^{MC} par EMD Serono.

Les **revenus consolidés** pour les périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, ont été de 7 280 000 \$ et de 11 851 000 \$, comparativement à 2 393 000 \$ et à 4 065 000 \$ pour la même période au cours de l'exercice 2014.

Les revenus tirés des ventes nettes pour les périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, ont été de 7 076 000 \$ et de 11 643 000 \$, comparativement à nuls et à 675 000 \$ pour les mêmes périodes de l'exercice 2014. Les augmentations significatives au cours des périodes de l'exercice reflètent les changements apportés au modèle commercial de la Société mentionné ci-dessus et au succès de nos ventes subséquentes. Au cours des périodes comparables de l'exercice 2014, les ventes à EMD Serono pour la revente ont été affectées de façon négative par les problèmes de fabrication, qui ont depuis été corrigés.

Au cours des trois mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, nous avons reçu un paiement initial de 200 000 \$ de la part d'AOP Orphan Pharmaceuticals AG, notre partenaire commercial en Europe. Les montants enregistrés en paiements initiaux et d'étape au cours des périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2014, sont liés à l'amortissement du paiement initial reçu dans le cadre de l'Accord d'EMD Serono. Avec la résiliation de cet accord, le 1^{er} mai 2014, la totalité du solde non amorti du paiement initial a été reconnue à titre de revenus à cette époque.

Pour les périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, le **coût des ventes** a été de 918 000 \$ et de 1 559 000 \$, comparativement à 14 000 \$ et à 1 639 000 \$ pour les mêmes périodes au cours de l'exercice 2014. Le coût des ventes au cours des périodes de l'année précédente comprenait les coûts de production non attribués de 14 000 \$ et de 1 039 000 \$, respectivement.

Les **dépenses R et D**, ou de **recherche et développement**, pour les périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, ont été de 1 388 000 \$ et de 2 508 000 \$, comparativement à 2 121 000 \$ et à 3 417 000 \$ pour les mêmes périodes de l'exercice 2014. Les dépenses inférieures au cours de l'exercice 2015 sont principalement dues à la baisse de la participation des patients aux deux essais cliniques de phase 4 actuellement menés, comme requis par la FDA dans le cadre de son approbation d'EGRIFTA^{MC}. Le premier essai est une étude à long terme visant à observer l'innocuité du produit, ou une étude d'observation, et le second consiste à évaluer si EGRIFTA^{MC} augmente l'incidence ou la progression de la rétinopathie diabétique chez les patients diabétiques infectés par le VIH atteints de lipodystrophie et l'excès de graisse abdominale, ou étude sur la rétinopathie. Les coûts associés à l'étude par observation se sont élevés à 352 000 \$ et à 661 000 \$ pour les périodes de trois et de six mois, qui ont

pris fin le 31 mai 2015, comparativement à 232 000 \$ et à 432 000 \$ pour les mêmes périodes de l'exercice 2014, lorsque les coûts de l'étude étaient partagés avec EMD Serono. Les coûts associés à l'étude sur la rétinopathie se sont élevés à 662 000 \$ et à 1 019 000 \$ pour les périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, comparativement à 1 186 000 \$ et à 1 856 000 \$ pour les mêmes périodes de l'exercice 2014.

Les **frais de vente et de développement des marchés** sont élevés à 2 537 000 \$ et à 5 053 000 \$ pour les périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, comparativement à 2 148 000 \$ et à 3 527 000 \$ pour les mêmes périodes de l'exercice 2014. Il y a eu une augmentation significative des activités liées aux ventes et au développement des marchés en lien avec la récupération de nos droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC} sur le marché américain et ces frais devraient augmenter avec l'augmentation des volumes des ventes. De plus, les frais de vente et de développement des marchés comprennent maintenant l'amortissement de la valeur des actifs incorporels établi pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC}. Ces dépenses d'amortissement se sont élevées à 468 000 \$ et à 923 000 \$ pour les périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015. Au cours du premier et du deuxième trimestre de l'exercice 2014, les frais de vente et de développement des marchés ont été largement des initiatives de commercialisation et de construction d'organisation en préparation de la récupération des droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC}.

Les **frais généraux et administratifs** se sont élevés à 1 013 000 \$ et à 2 033 000 \$ pour les périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, comparativement à 1 370 000 \$ et à 2 340 000 \$ pour les mêmes périodes de l'exercice 2014. Les frais plus élevés en 2014 furent largement liés à des frais professionnels.

Les **revenus financiers** pour les périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, ont été nuls et de 258 000 \$, comparativement à 123 000 \$ et à 228 000 \$ pour les mêmes périodes de l'exercice 2014. Les revenus d'intérêts ont affiché une tendance plus faible en raison d'une baisse progressive de la taille du portefeuille et les liquidités sont maintenant investies dans des instruments à court terme à rendement moins élevé. Les revenus financiers au cours des six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, comprennent un gain de 188 000 \$ sur la renégociation de l'obligation à long terme due à EMD Serono aux termes de l'accord de résiliation EMD Serono.

Les **frais financiers** pour les périodes de trois et de six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, étaient de 606 000 \$ et de 1 042 000 \$, lesquels comprennent la charge de désactualisation de 635 000 \$ et de 1 209 000 \$, respectivement, de l'obligation à long terme due à EMD Serono, furent partiellement compensés par des gains sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur de 49 000 \$ et de 82 000 \$, respectivement.

Les frais financiers pour la période de trois mois, qui a pris fin le 31 mai 2014, étaient de 46 000 \$, qui incluaient 170 000 \$ de charge de désactualisation de l'obligation à long terme due à EMD Serono, partiellement compensés par des gains sur devises étrangères de 216 000 \$. Pour la période de six mois, qui a pris fin le 31 mai 2014, les frais financiers étaient de 13 000 \$, lesquels étaient principalement composés de 170 000 \$ de dépenses liées à la désactualisation de l'obligation à long terme, lesquels furent partiellement compensés par des gains sur devises étrangères de 196 000 \$.

Le **BAIIA ajusté** pour les trois mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, a été de 1 885 000 \$, comparativement au BAIIA ajusté (3 081 000 \$) pour la même période de l'exercice 2014. Le BAIIA ajusté pour les six mois, qui ont pris fin le 31 mai 2015, a été de 1 633 000 \$, comparativement au BAIIA ajusté (5 710 000 \$) pour la même période de l'exercice 2014. L'amélioration significative du BAIIA ajusté en 2015 est principalement due à des changements apportés au modèle commercial de la Société après avoir repris les droits de commercialisation américains pour *EGRIFTA*^{MC} en mai 2014. Pour un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté, voir l'information supplémentaire ci-dessous.

Considérant les variations des revenus et des dépenses décrites ci-dessus, le **bénéfice net** pour la période de trois mois, qui a pris fin le 31 mai 2015 a été de 818 000 \$, ou 0,01 \$ par action. Dans la même période de l'exercice de 2014, la réception du remboursement du crédit d'impôt à l'investissement de 4 110 000 \$ a plus que compensé les pertes d'exploitation au cours du trimestre et a résulté à un bénéfice net de 1 007 000 \$, ou 0,02 \$ par action. Pour la période de six mois, qui a pris fin le 31 mai 2015, la perte nette a été de 96 000 \$, ou nulle sur une base par action, comparativement à une perte nette de 2 527 000 \$, ou 0,04 \$ par action pour la même période de l'exercice 2014.

Au cours de la période de six mois, qui a pris fin le 31 mai 2015, les activités d'exploitation ont généré des **flux de trésorerie** positifs de 1 826 000 \$, soit une amélioration significative par rapport à la même période de 2014, lorsque les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont été négatifs à 5 779 000 \$. Au cours de la période de trois mois, qui a pris fin le 31 mai 2015, 619 000 \$ (500 000 \$USD) ont été versés au titre de l'obligation à long terme et 771 000 \$ ont été utilisés pour le fonds de roulement.

En date du 31 mai 2015, les **liquidités**, soit les espèces et les obligations, se sont élevées à 4 572 000 \$, comparativement à 3 178 000 \$ en date du 30 novembre 2014.

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette au bénéfice ajusté avant les intérêts, les impôts, la dépréciation et l'amortissement (BAIIA ajusté)

Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS. Un rapprochement du BAIIA ajusté est présenté dans le tableau ci-dessous. Nous utilisons les mesures financières ajustées pour évaluer notre rendement d'exploitation. La réglementation sur les valeurs mobilières exige que les entreprises préviennent les lecteurs que les résultats et les autres mesures ajustées selon une base autre que les IFRS ne possèdent pas de signification normalisée et peuvent difficilement être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ils ne devraient pas être considérés de manière isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer le rendement d'exploitation d'une période à l'autre, sans la variation causée par certains ajustements qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances dans nos activités, et car nous croyons qu'il fournit de l'information utile sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous obtenons notre mesure du BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette, les frais et les revenus financiers, la dépréciation et l'amortissement, les impôts sur le revenu, ainsi que les crédits d'impôt à l'investissement fédéral enregistrés en 2014. Nous excluons également les effets de certaines opérations non monétaires enregistrées, comme la rémunération à base d'actions pour l'octroi d'options d'achat d'actions la dépréciation des stocks, pour le calcul de notre BAIIA ajusté. Nous croyons qu'il est utile d'exclure ces éléments, car ils sont soit des dépenses non monétaires, des éléments qui ne peuvent être influencés par la direction à court terme ou des éléments sans répercussion sur le rendement d'exploitation de base. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les coûts de rémunération à base d'actions sont une composante de la rémunération des employés et peuvent varier considérablement avec les changements du prix des actions de la Société. En outre, d'autres éléments qui n'influencent pas le rendement d'exploitation de base de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. En tant que tel, le BAIIA ajusté offre une meilleure continuité par rapport à la comparaison de nos résultats d'exploitation sur une période de temps. Notre méthode de calcul du BAIIA ajusté peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées le 31 mai		Périodes de six mois terminées le 31 mai	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte)	818	1 007	(96)	(2 527)
Ajout (déduction) :				
Dépréciation et amortissement	470	158	929	172
Frais financiers	606	(46)	1 042	(13)
Revenus financiers	0	(123)	(258)	(228)
Rémunération à base d'actions pour l'octroi d'options d'achat d'actions	25	21	40	40
Crédits d'impôt à l'investissement fédéral	0	(4 110)	0	(4 110)
Dépenses d'impôts sur le revenu	0	12	10	20
Dépréciation des stocks	(34)	0	(34)	936
BAILA ajusté	1 885	(3 081)	1 633	(5 710)

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HAE) pour discuter des résultats. L'appel sera animé par Luc Tanguay, président et chef de la direction. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion à <http://www.gowebcasting.com/6598>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible jusqu'au 4 août 2015 au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 69702319.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée dans le traitement de désordres métaboliques répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir un vieillissement en santé et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société à l'adresse www.theratech.com et SEDAR au www.sedar.com.

Information prospective

Ce communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation en valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué renferment, sans s'y limiter, des énoncés portant sur la croissance du nombre de patients recevant EGRIFTA^{MC} aux États-Unis, l'augmentation de nos revenus et de nos dépenses et recherchant le remboursement provenant des médicaments financés par le gouvernement au Canada.

Les énoncés prospectifs sont basés sur un certain nombre d'hypothèses et comprennent, sans s'y limiter, ce qui suit : nos activités aux États-Unis nous permettront d'augmenter le nombre de patients pour EGRIFTA^{MC}, nous aurons un approvisionnement continu d'EGRIFTA^{MC}, la United States Food and Drug Administration n'émettra pas d'ordonnance ou ne prendra pas de décision ayant pour effet de suspendre la commercialisation de EGRIFTA^{MC} aux États-Unis, les régimes de médicaments financés par le gouvernement du Canada inscriront EGRIFTA^{MC} comme un médicament remboursé, aucune étude clinique supplémentaire ne sera nécessaire par les autorités de réglementation à l'extérieur des États-Unis dans le but d'obtenir les approbations réglementaires pour EGRIFTA^{MC}, EGRIFTA^{MC} sera acceptée par le marché dans les territoires situés à l'extérieur des États-Unis et les relations avec nos partenaires commerciaux et les fournisseurs ne seront pas assujettis à des différends.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans ce communiqué de presse. Ces risques et ces incertitudes comprennent, mais ne s'y limitent pas, le risque que les ventes d'EGRIFTA^{MC} diminuent aux États-Unis, qu'EGRIFTA^{MC} ne soit pas accepté sur le marché canadien, d'être incapables de fournir EGRIFTA^{MC} aux États-Unis et au Canada en raison de l'augmentation des ventes ou de problèmes de fabrication qui dégraderaient notre stock actuel, qu'EGRIFTA^{MC} fasse l'objet d'un rappel, et que nos coûts d'exploitation soient affectés de façon négativement importante par des événements imprévus. Nous invitons les investisseurs éventuels à consulter la rubrique « Risk Factors » de notre notice annuelle datée du 25 février 2015 disponible sur le site www.sedar.com. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date de ce communiqué et traduisent les attentes de Theratechnologies à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de nouveaux événements ou circonstances, ou de toute autre chose, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
Relations publiques EXOCET
514-913-1957